



Le petit laurentin

**MARXA POPULAR
EN MEMÒRIA DE
LA RETIRADA
REPUBLICANA A
LA GARROTXA**

Dissabte, 2 de febrer de 2019



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



- 4 & 5 Travaux / aménagements
- 6 & 7 Retirada
- 8 & 9 Vie municipale / HLM / SPANC / Visite du préfet
- 10 Activités
- 11 Information déchetterie / sport
- 12 & 13 Courrier des lecteurs / Etat civil
- 14 & 15 Photothèque

Nouveaux horaires ouverture au public des bureaux de la Mairie :
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 16h à 18h

Rappel : en cas de fuite d'eau, de dégradations, de problèmes sur la voirie dans la commune un service d'astreinte est disponible en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au 06.45.64.41.82

Infos pratiques

Mairie : Tél : 04.68.39.50.04 - Fax : 04.68.39.58.69 Email : mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr
ASVP : 07.86 55.17.71

Astreintes services techniques : 06.45.64.41.82 / **Régie électrique** : 06.30.18.58.49

Bureau du Tourisme : 04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

Camping : 06.71.62.31.05

Déchetterie : Ouvert Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi Samedi de 9H à 12h et de 13h30 à 17h30.

Tél : 04.68.87.39.80

Pompiers : 18 ou 112 **SAMU** : 15 **Gendarmerie** : 17

Gendarmerie de Prats de Mollo : Tél : 04.68.39.70.01

Docteurs : Mr et Mme Riera : 04.68.39.50.63

Pharmacie : 04.68.39.50.17

Kiné : Juliette Pratginestos : 04.68.54.31.45

Cabinets d'infirmières : Françoise Fernandez : 06.10.79.89.79 / Nathalie Canton : 06.17.94.41.93 / Claire

Vidoni-Saqué : 06.27.09.69.37 // Cathy Guerrero : 06.12.11.33.57 / Florence Cunado-Constant : 06.19.22.54.15

CCAS : Nadine Puig : 04.68.39.50.04

Assistante sociale : permanence 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la mairie.

PMI : 1er vendredi du mois de 14h à 17h au centre social (jardin du Centre Socio Culturel et Sportif).

Permanences Mairie : Les bureaux sont ouverts au public de 10h à 12h et de 16h à 18h.

CLIC (centre local d'information et de coordination + 60 ans) 2ème et 4ème mercredi à la mairie de 10h30 à 12 h

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité les Mardis.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous : s'adresser au secrétariat.



Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur l'ensemble de l'axe principal de la traversée du village RD3 hors emplacements matérialisés.

édito

37 ans ... Au service de Saint Laurent !!!!

Dimanche 26 mai les électeurs (trices) votaient pour les « Européennes » ... le taux de participation était supérieur à 56 %, un bel exemple de civisme pour ce type d'élections. Je ne ferai pas de commentaires sur les résultats même si en pourcentage ils sont très proches du national...

Lors du dépouillement la présence de Didier Parayre plane parmi l'assistance : sa voix rocailleuse annonçant les résultats centaines par centaines s'est tue !!!

Sur proposition du Président de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir après notre avis favorable, Didier Parayre est recruté en qualité de directeur général des services à l'intercommunalité ou l'aboutissement d'une carrière exceptionnelle.!

Secrétaire de Mairie puis Directeur des Services, il a permis la concrétisation des projets proposés par six maires durant 37 ans. Enfant du pays, sa connaissance du territoire, sa passion pour Saint Laurent constituent pour la commune autant d'atouts. Il tient comme la « prunelle de ses yeux » à la régie électrique, il connaît son histoire, il en est le secrétaire historique, son objectif pérenniser la structure et la réalisation d'un projet qu'il juge indispensable : la centrale photovoltaïque.

Je proposerai son intégration au sein du conseil d'administration pour qu'il participe à l'obtention du permis de construire et apporte son expérience pour la réalisation de la centrale.

Tous les laurentins bénéficieront de cette proximité : technique, financière (tarifs de jour / heures creuses)

... la nouvelle organisation territoriale de la république voulue par nos élus nationaux, et ce n'est pas nouveau, privilégie l'intercommunalité.

La plupart des compétences exercées par les communes sont transférées ; la dernière s'opèrera le 1er janvier 2020 : il s'agit du service de l'eau et de l'assainissement avec à la baguette le chef d'orchestre Didier.

Comment structurer administrativement les services de notre commune ? Il s'agit là d'un nouveau défi. Pour le relever dans l'immédiat, je fais confiance à Rose, Sandrine, Nadine pour leurs compétences dans les domaines de l'administration, de la comptabilité et du social.

Les trois agents bénéficient de l'assistance technique du centre de gestion, gage de réussite pour assurer leurs missions.

C'est alors dans cet esprit que nous préparerons l'avenir, la réussite d'un territoire. L'avenir de Saint Laurent de Cerdans riche de ses valeurs de par son passé artisanal et industriel mais aussi d'un environnement exceptionnel « la vallée verte » qu'il nous appartiendra de promouvoir pour le renouveau de notre cité.



Didier Parayre

Travaux - aménagements



Maison du patrimoine André Abet

Les travaux de gros œuvres sont terminés (escaliers, toiture, carrelage...) ils ont été réalisés par l'entreprise SOLE.

Les travaux de plomberie, d'installation de l'ascenseur et de création des murs intérieurs sont en cours.

Suivront les travaux de mise aux normes électriques et de scénographie qui ne permettront pas l'ouverture du cinéma avant l'inauguration prévue en fin d'année pour des raisons de sécurité.



... demain la station service :

Avec la participation de l'état, du conseil régional, du conseil départemental, de la communauté de communes, le projet de station service avance. Certains s'interrogent de la pertinence de cette réalisation sur les réseaux sociaux. Quelle sera l'attitude de nos administrés ? Risque de déficit pour la commune ? Pour ce qui concerne le fonctionnement, je leur répondrai que ce projet est la résultante de nos engagements, que le risque 0 n'existe pas, mais je fais confiance à la CCI qui a réalisé l'étude et à la population qui, j'en suis persuadé, appréciera notre réalisation. A titre d'exemple la gestion de la station municipale de Prats est excédentaire...

Ouverture au public des bureaux de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30h à 18h

Afin de faciliter le travail des employés, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

Le CCAS sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. L'accès se fera par la porte située à l'arrière de la mairie.

Pour rappel : ligne directe du CCAS : 04.68.39.49.88



Services techniques :

L'équipe technique de la mairie s'est vue renforcée par le recrutement de Gilles Bota. Sa formation et son expérience en maçonnerie est un plus pour la commune et permettra de faire de substantielles économies pour les travaux de réfection des bâtiments. Les premiers chantiers déjà réalisés avec l'aide de l'équipe : les toits des toiles du soleil, de l'école maternelle, de la gare, de l'accueil du camping. Suivra la réfection et la mise en sécurité de la cour de l'école primaire.

La régie électrique a aussi connu son lot de recrutement suite au départ de Jean Saqué en avril et Bruno Marty en Mai. C'est Cédric Guerrero qui a été recruté afin de permettre la continuité du service. Ses diverses formations en terme d'électricité et de réseau ont permis une intégration rapide au sein du service. Et à compter du 1er juillet, c'est Pascal Bernicot qui intégrera la régie électrique. Il a été désigné par le conseil d'administration pour ses compétences et diplômes en électricité ainsi que sa formation en informatique et réseaux téléphoniques. Nous souhaitons la bienvenue à tous les trois.

A propos des finances locales :

Plus de 85 % des contribuables locaux bénéficient de l'exonération totale de la taxe d'habitation en 2020... Cette année une réduction de 30% leur sera appliquée. Concernant les contribuables qui ne sont pas concernés par cette mesure, ils verront leur taxe d'habitation réduite d'un tiers en 2021 quel que soit leur revenu fiscal de référence. Nous précisons que les résidences secondaires ne sont pas concernées.

Station d'épuration de la Forge :

Les travaux de la station de la Forge del Mitg ont démarré le 1er avril. A ce jour, la station est en cours de test et sera mise en service définitivement très prochainement. Une réunion d'information aura lieu le JEUDI 4 JUILLET 2019 à 18 h à la salle de la Forge et une visite de la structure suivra. Vous êtes tous conviés à participer à cette réunion.



Retirada



Association de Jumelage St Laurent / Tortella Commémoration du 80ème Anniversaire de la Retirada

Fin novembre 2018, l'Association a été contactée par trois personnes d'Olot, représentant :

- Le groupe excursionniste PPP.
- La commission Cisquet.
- Le Maqui Oloti.
- L'Amicale d'Anciens Guerillíos.
- La Gavilla Verde.

Le 6 décembre, nous recevions Monsieur Carles Vallejo, Miguel Vives et Raül Valls, qui souhaitaient commémorer le 2 février la journée du souvenir de la Retirada et de l'exil. Ils nous ont expliqué que le 2 février 1939, parmi les milliers de Républicains qui partaient sur les Chemins de la Retirada, la famille de Joan Serrat, dernier maire républicain d'Olot, avait pris la fuite avec une autre famille et étaient arrivés à St Laurent de Cerdans. Pour eux, cela a été le début de l'exil et la famille Serrat n'est jamais revenue en Catalogne Sud.

Les fils Francesc et Michel se sont unis à la Résistance Française pour continuer la lutte contre le fascisme.

Le 2 février 2019, sous le même froid glacial, 200 personnes ont marché depuis Sadernes pour atteindre St Laurent pour se souvenir et rendre un hommage à tous ces hommes, femmes, enfants, qui ont dû entreprendre ces tristes chemins de l'exil. 70 000 personnes sont passées par St Laurent. Nous avons reçu un autobus de Barcelone, un de Tortella, un des Fils et Filles de Républicains avec à leur tête Mme Payrot. De nombreuses personnes ont participé à la marche vers le Monument de la Retirada. Des personnalités étaient présentes, le recueillement, les discours de Monsieur le Maire de St Laurent de Cerdans, la remise du drapeau Républicain, les gerbes de fleurs, les hymnes et pour clôturer la journée un copieux repas servi à plus de 400 personnes.

Les membres de l'association remercient la Municipalité de St Laurent de Cerdans pour l'organisation et le prêt de la salle, les cuisiniers et les bénévoles qui ont permis que cette journée reste dans nos mémoires, le Conseil Départemental pour son aide financière, la Gendarmerie pour leur soutien.

Personnalités présentes :

- Louis Caseilles, Maire de Saint Laurent de Cerdans.
- Louis Amat, Maire del Ball d'en Bas.
- Pep Berge, 1er adjoint et aujourd'hui Maire d'Olot.
- Antoine Parra, Maire d'Argelès sur Mer.
- Alexandre Reynal, Conseiller Départemental, Maire d'Amélie.
- Michel Anrigo, Maire de Coustouges.
- Claude Ferrer, Maire de Prats de Mollo.
- Jacqueline Payrot, Présidente de FFREEE.



Un grand merci aux habitants de St Laurent qui se sont souve-

nus du 2 février 1939 qui marqua le début d'un exode massif des espagnols fuyant le franquisme et la barbarie.



Vie municipale

De nombreuses personnes se plaignent du problème de stationnement « sauvage » sur la commune.

Nous vous rappelons que de nombreux parkings dans l'ensemble du village sont accessibles et disponibles afin de laisser libre la circulation sur la D3 (traversée du village de la gare à la route de Coustouges) mais aussi dans certaines rues transversales (Antoine Forné, route de l'Ille... pour exemple).

Devant les nombreux incivismes relevés ces derniers temps, la municipalité a informé les services de gendarmerie en soutien à l'ASVP (habilité à verbaliser) afin de régulariser cette situation.

De même de nombreux problèmes d'incivilité (boîtes aux lettres cassées, intrusion dans des sites municipaux et scolaires...) ont été constatés depuis cet été. Des dispositions ont été prises afin de mettre en place une surveillance renforcée.

Nous comptons sur vous pour essayer d'enrayer tous ces phénomènes qui permettront un mieux vivre à Saint Laurent.



Législation Déjections canines

Suite à diverses constatations de ce genre de faits, un petit rappel s'impose afin que perdure le mieux vivre ensemble. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros)**

HLM de Riuros

Voici comme déjà annoncé dans le dernier numéro du petit laurentin le planning de démolition partielle des HLM :

- du 27 mai au 7 juin : opérations de confinement
- Du 11 juin au 12 juillet : opérations de désamiantage
- Constat d'huissier à la fin du désamiantage
- Du 15 juillet au 2 août démolition et évacuations

La mairie tient à rappeler qu'à la suite de cette démolition des terrains seront aménagés pour la construction de pavillons en location ou location accession.

Les inscriptions se font en mairie. Tél 04.68.39.50.04

SPANC

Concernant la mise en conformité des fosses septiques, nous vous informons que l'Agence de l'eau donne une subvention forfaitaire de 3 000 € jusqu'au 31 décembre 2019 et sans conditions de revenus.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour tout autre information.

Visite de Mr le Préfet

Le Mardi 11 juin Mr Chopin, préfet des Pyrénées Orientales a été reçu par Mr le Maire, l'ensemble du conseil municipal, Mr René Bantoure, président de la Communauté de communes et Mr Claude Ferrer Maire de Prats de Mollo. Le but de sa visite était la signature des subventions du FISAC dans le cadre de la construction de la station service. Bien entendu durant la réunion de travail, il a été abordé le projet de la centrale photovoltaïque et des maisons de santé.



Remise de la médaille de l'ordre national du mérite à Céline Vergès par Mr Philippe Chopin préfet des Pyrénées Orientales, de nombreux élus de la communauté de communes, de Alexandre Raynal, Conseiller Départemental, René Bantoure président de la Communauté de communes Cette distinction est la récompense du travail et de l'implication de Céline dans l'entreprise Création Catalane qui est un fleuron national et international de l'industrie artisanale sandalière. Elle rejoint les 1400 personnes qui ont été décorées de cet ordre national du mérite dans le département.

À Saint Laurent de Cerdans

VERTE RIVE **
Le camping Nature

Ouvert à tous !

Soirée Grillade - Snack - Crêpes - Glaces,...

18€

Tous les mardis à partir de 19h : sur réservation
Soirée grillade catalane « **ambiance musicale** »

Info : 04.68.39.54.64 [Www.camping-verterive.fr](http://www.camping-verterive.fr)



Activités



LE TOURISME ET LE LOISIR AUTREMENT

La nature s'ouvre sous vos roues sur la terre Laurentine !

L'association EPIF et la filière Valles 'ride est dirigé par Nicolas Barre et prend une direction ECO RESPONSABLE en vous proposant deux nouvelles activités écologiques. De la location à la randonnée à trottinettes électriques à partager en solo, famille ou en groupes dès le 18 Juillet 2019 ainsi qu'une école de pilotage de moto trial électrique pour les enfants de 5 à 12 ans de Septembre 2019 à Juin 2020.

L'association Laurentine est la première du département à faire le choix de l'électrique et du respect de notre environnement.

Le terrain VALLES 'RIDE PARC se trouve au domaine LE NOELL.

N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site <https://www.assoepif.com/> et à réserver à l'avance au 07 68 99 93 18.



Maison d'assistante maternelle

« Les Premiers Pas »

La maison d'assistante Maternelle accueille vos enfants de 0 à 6 ans de 8h00 à 18h00 avec des horaires aménageables en fonction de votre emploi du temps.

Nous proposons diverses activités collectives adaptées aux enfants comme la motricité, des activités manuelles, des promenades mais aussi des sorties en extérieur avec la visite de ferme pédagogique, d'aquarium, de la bibliothèque et plus encore.

Vous souhaitez visiter nos locaux et vous renseigner ? C'est possible, nous nous situons à la place de l'église à Saint Laurent de Cerdans. Vous pouvez également joindre Pauline Figueres pour toutes demandes ou réservation au 06.29.68.14.95.

Visitez notre page Facebook « mam les premiers pas » afin de voir les activités quotidiennes.



Information Communauté de Communes

Déchèterie de Saint Laurent de Cerdans : Travaux de modernisation

En charge de la collecte des déchets, la Communauté de Communes du Haut Vallespir va entreprendre des travaux de modernisation et de sécurisation à la déchèterie de Riuros à Saint Laurent de Cerdans. Ces travaux ont débuté le mercredi 5 juin pour une durée de 2 mois.

Pendant la période des travaux, la déchèterie sera fermée. Les usagers auront la possibilité de déposer leurs déchets dans les 2 autres déchèteries intercommunales :

- Déchèterie de l'Alzine Rodone à ARLES SUR TECH ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- Déchèterie de La Pouillangarde à Prats de Mollo ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les 2 déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

De plus, le service de ramassage gratuit des encombrants proposé chaque début de mois sera renforcé : inscription auprès de votre Mairie.

Dès la réouverture de la déchèterie de Riuros, un badge électronique sera obligatoire pour l'ensemble des usagers pour accéder à la déchèterie. Ce badge est déjà indispensable si vous souhaitez accéder à la déchèterie de l'Alzine Rodone à ARLES SUR TECH.

Comment obtenir le badge :

Il faut se procurer un formulaire de demande de badge, soit à l'accueil de vos mairies, soit dans les déchèteries intercommunales, soit à l'accueil de la Communauté de Communes du Haut Vallespir au 8 bd du Riuferrer à ARLES SUR TECH, soit sur le site internet de l'intercommunalité www.haut-vallespir.fr.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat des Services Techniques de la Communauté de Communes du Haut Vallespir au 09.67.18.73.38 du lundi au vendredi entre 7h30 et 12h30.

Sport boules



La Boule Sportive Laurentine s'est magnifiquement illustrée cette année en décrochant deux titres de champion du Roussillon. C'est tout d'abord Camille Chadeyron qui s'adjuge le titre de championne du Roussillon en catégorie F4 (féminine) et la triplète composée d'Arthur Barbier, Alain Busquet et René Roustany remporte le titre de champion du Roussillon en catégorie masculine 3ème division.

Arthur Barbier a, quand à lui, été titré champion de France 2019 des clubs sportifs masculin N3 avec l'équipe de l'entente bouliste Biterroise. Un grand bravo à nos sportifs laurentins.



Courrier des lecteurs



#C-522/998

MONSIEUR CASEILLES LOUIS
MAIRE DE SAINT LAURENT DE CERDANS
RUE DE L'EGLISE
06260 SAINT LAURENT DE CERDANS



Maisons-Alfort, le 21/05/2019

Monsieur le Maire,

Le passage à la télévision numérique terrestre (TNT) Haute Définition (HD) le 5 avril 2016 a permis aux téléspectateurs de bénéficier d'une meilleure qualité d'image grâce à la généralisation d'une norme plus performante. Cette opération permet également de récupérer des fréquences jusque-là utilisées pour la diffusion de la télévision et les transférer au secteur de la téléphonie mobile. Les opérateurs pourront ainsi faire face aux besoins croissants en matière d'Internet mobile dus à l'explosion des usages du public via les tablettes et les téléphones portables (4G).

En plus des quatre bandes de fréquences déjà utilisées en France pour déployer des services de très haut débit mobile (les bandes 800 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz), la 4G peut désormais être déployée dans la bande des 700 MHz.

Dans le cadre de l'article L. 43 du code des postes et des communications électroniques, l'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, a délivré des autorisations administratives de mise en service de sites exploitant la bande des 700 MHz sur votre commune. Ces autorisations sont nécessaires au déploiement commercial du réseau par les opérateurs de téléphonie mobile.

L'utilisation de cette bande de fréquences offre une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Toutefois, ces fréquences sont adjacentes à celles utilisées par la TNT. La mise en service de sites par les opérateurs mobiles est ainsi susceptible de causer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT. Des solutions simples pour y remédier sont financées par les opérateurs mobiles.

...

Pour remédier aux éventuelles perturbations, l'ANFR reçoit et traite les réclamations des téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée. Ces derniers peuvent ainsi soit se rendre sur la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr soit appeler le numéro **0 970 818 818** au prix d'un appel non surtaxé. L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande des 700 MHz et dans ce cas, les mesures nécessaires sont prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide à chaque foyer et mettre un terme aux dysfonctionnements constatés.

Ce mécanisme repose sur une connaissance de la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr et du numéro d'appel par les téléspectateurs. Une information locale sur ce dispositif est réalisée avant les mises en service de sites 4G par les opérateurs mobiles. Toute action de votre part qui permettrait d'améliorer la notoriété de ces plateformes auprès de vos concitoyens serait la bienvenue. Pour faciliter cette information, vous trouverez en annexe une brochure explicative sur la 4G et TNT ainsi qu'un article pour vos supports de communication. Ces documents sont téléchargeables depuis notre site Internet www.recevoirlatnt.fr.

L'ANFR se tient à votre disposition pour vous communiquer toutes informations complémentaires liées à ces déploiements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. Briquet
Gilles BRÉGANT

REÇU le

19 FEV. 2019

MAIRIE de ST-LAURENT-de-CERDANS

Argalès = 1 mai, février 2019

Monsieur le Maire,

Pour la deuxième fois je suis venue à la commémoration de la Retirada à St Laurent. A chaque fois j'apprécie la fibre catalane du Vallespir.

Je voulais vous remercier pour le bel accueil en chansons avec la chaine de voix libres qui nous fait vibrer, la rencontre avec les marcheurs d'Etat très impressionnante, et le super repas que vous avez assuré avec votre équipe très généreuse. En un mot, Souls Nostro de l'association FFREEE



Monsieur le Maire,
L'association FFREEE vous remercie de votre implication et de votre accueil, lors des journées d'hommages aux Républicains Espagnols pour les 50 ans de la Patriado. Recevez nos salutations Républicaines.
La Présidente,

FILS ET FILLES DE REPUBLICAINS ESPAGNOLS ET ENFANTS DE L'EXODE



MUTUELLE de VILLAGE

FAITES DES ÉCONOMIES EN ÉTANT MIEUX REMBOURSÉS

Choisissez la proximité !

LA MUTUELLE CATALANE

Optez pour une mutuelle plus humaine.

Jeunes, Familles, Retraités

Faites des économies en étant mieux remboursés !

Pourquoi créer une Mutuelle de Village ?

- Mutualiser les moyens pour faire baisser les coûts
- Un tarif identique quelque soit l'âge
- Un service de proximité au sein de votre village

Les services :

- Une permanence au sein de votre Mairie
- Des prestations et tarifs avantageux
- Tiers-Payant National
- Consultations et demandes sur notre site internet www.mutuelle-catalane.com 24h/24, 7j/7
- Des conseillers à votre écoute au 04.68.34.45.66

20 avenue de Grande-Bretagne

66029 Perpignan Cedex

(Du Lundi au Vendredi : 8h15-12h / 13h30-17h15)

Nous contacter pour un renseignement ou une étude personnalisée

04.68.34.45.66

contact@mutuelle-catalane.com

www.mutuelle-catalane.com

LA MUTUELLE CATALANE

Optez pour une mutuelle plus humaine

Etat civil



Ils (elles) sont nés...

Evangelina MARTINEZ
Stan NEF

Ils (elles) se sont mariés...

MAILHOS Christian et HAVETTE Véronique

...ils (elles) nous ont quittés

ASPART Yolande
 GAGNARD Serge
 MALIRACH Simone
 TIXADOR Anne-Marie
 NEUMANN Armand
 TIXADOR Jean
 APCHER LOMBARD Marcel
 COSTE Marguerite
 PAYRO Marie-Jeanne
 MAS Jeanne
 LANGE Norbert
 POUCHAIN Claudette
 TOSCANO Claude
 NEF Barth
 BUSQUETS Jean-Louis
 POLKOWSKI Jane
 SERVIOLLES Marcelle
 PALOMERAS Jean
 BROSA Jacques
 DAUVILLIER Marcel
 AUGUET André
 SALLES Evelyne



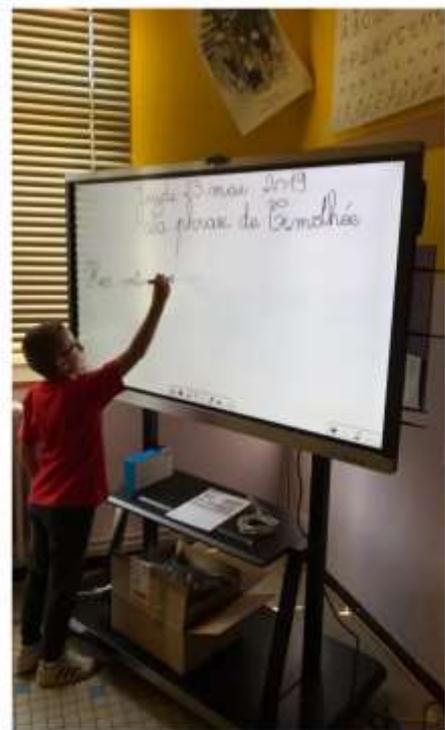
Déplacement au marché de Noël du Barcarès , Perpignan et Collioure organisé par l'UFCV avec le concours du Conseil Départemental et du CCAS



Une délégation du Haut-Vallespir a été reçue au ministère de la culture pour présenter le dossier de candidature des fêtes de l'ours à l'UNESCO



Commémoration du 8 mai en présence du corps de sapeurs pompiers et du Réveil Laurentin



Repas des aînés 2018 salle de l'Avenir



L'école Pierre et Marie Curie vient de se doter d'un tableau numérique fourni par la société Digit. Il est installé dans la classe de cours élémentaire Mme Houms et pourra servir pour des manifestations de la Mairie.

Noël du personnel communal



JUILLET



- Jeudi 11 Juillet** : 8h00 Rando-Promenade
Départ Bureau de Tourisme
- Samedi 13 Juillet** : Fête Nationale
22h Feu d'artifice parking Centre Artisanal
22h15 Retraite aux flambeaux accompagné
par le Réveil Laurentin
22h30 Bal Place Publique animé par Duo Joker
- Dimanche 14 Juillet** : Fête Nationale
11h Défilé départ de la Mairie
Allocution de M. le Maire aire de la Sort
Apéritif offert par la municipalité
12h Sardanes cobla de Cassà
17h Sardanes Place Publique
- Jeudi 18 juillet** : 8h00 Rando-Promenade
Départ Bureau de Tourisme
- Jeudi 25 Juillet** : 8h00 Balade Gourmande
Départ Bureau de Tourisme
- Samedi 27 Juillet** : Rifle de l'Association des Jeunes
20h30 Salle de l'Avenir
- Dimanche 28 Juillet** : 11ème Fête de l'Espadrille
9h Trail du Mont Capell
Marché traditionnel catalan, visite des ateliers
Création Catalane et les Toiles du Soleil, Danseurs
catalans de St Laurent, Banda Els Tirons, Groupe
folklorique L'Alegria, cobla Principal del Rosselló,
Réveil Laurentin, animations pour les enfants...



PISCINE MUNICIPALE ouverte
du 1er Juillet au 31 Août tous les jours
de 10h à 12h30 & de 14h30 à 18h30

AOÛT

- Jeudi 1 Août** : 8h00 Rando-Promenade
Départ Bureau de Tourisme
- Samedi 3 Août** : Fête de la Forge del Mitg
17h Sardanes cobla Tres Vents
19h Repas suivis d'un bal avec Pascal Philadelphia
- Dimanche 4 Août** : Challenge Jeu Lyonnais « Raymond
Chadeyron » toute la journée Halle Polyvalente
- Jeudi 8 Août** : 8h00 Balade Gourmande
Départ Bureau de Tourisme
- Vendredi 9 Août** : Fête des Pompiers
17h Animations pour les enfants
19h Apéritif & Restauration rapide
22h Bal au Centre de Secours
- Samedi 10 Août** : Festa Major
10h Messe
11h Sardanes cobla Mil·lenària Place Publique
17h Sardanes Place Publique
19h Apéritif et repas animés par la Banda
Els Fanfarons
22h Bal avec l'orchestre California Place de la Gare
- Dimanche 11 Août** : Fête annuelle du Réveil Laurentin
Llevant de Taula
19h Apéritif et repas tapas animés par la banda
Els Palatrecos, & le groupe gipsy Los Chicos
Halle Polyvalente suivis d'un bal avec
Pascal Philadelphia
- Lundi 12 Août** : Randonnée de la Vallée Verte
7h Départ place Gabriel Péri
17h30 Concert de l'Orfeo Chapelle de la Sort
- Mardi 13 Août** : Rifle de l'Association des St Laurent de France
21h Halle Polyvalente
- Mercredi 14 Août** : Fête du Rugby
15h30 Activités rugbyistiques pour les enfants au stade
16h30 Match amical Stade Jean Sitja
19h 30 Apéritif musical & repas
22h30 Bal avec Pascal Philadelphia Halle Polyvalente
- Jeudi 15 Août** : Fête des Danseurs Catalans
10h Messe, bénédiction des berenes, défilé,
11h30 & 18h Sardanes cobla Principal del Rosselló
15h30 Spectacle Folklorique des Danseurs Catalans &
l'Alegria terre plein du Syndicat
19h Apéritif & repas animé par Els Tirons
22h30 Bal avec Pascal Philadelphia Halle Polyvalente
- Samedi 17 Août** : Tarda Catalana
Salle de l'Avenir
- Jeudi 22 Août** : 8h00 Rando-Promenade
Départ Bureau de Tourisme
- Samedi 24 Août** : Spectacle d'Aqua Synchro
16h00 Piscine municipale



SEPTEMBRE à DECEMBRE

- Samedi 7 Septembre** : Fête de Notre Dame de la Sort
14h Concours de Pétanque
19h Restauration rapide & Bal avec
Pascal Philadelphia
- Dimanche 8 Septembre** : Fête de Notre Dame de la Sort
10h Messe
11h30 & 17h Sardanes cobla Principal del Rosselló
12h30 Dinar de Germanor
15h30 Spectacle folklorique Danseurs Catalans.
- Samedi 14 Septembre** : Festival Carte Blanche
18h Projection
- Samedi 28 Septembre** : Théâtre
Salle de l'Avenir
- Samedi 12 Octobre** : Festival Carte Blanche
18h Projection
- Les 1,2 & 3 Novembre** : Aplec Excursionista del País
Catalans
- Samedi 2 Novembre** : Fête des Bruixes
- Samedi 9 Novembre** : Festival Carte Blanche
18h Projection
- Samedi 23 Novembre** : Fête de la Saint Cécile
15h30 Concert du Réveil Laurentin Salle de l'Avenir
18h Messe suivie d'un apéritif
- Dimanche 24 Novembre** : Marché de Noël
Halle Polyvalente toute la journée
- Samedi 30 Novembre** : Concert de l'Orfeo
Salle de l'Avenir
- Samedi 7 Décembre** : Téléthon
- Samedi 14 Décembre** : Festival Carte Blanche
18h Projection
- Décembre / Janvier** : Rifles de fin d'année

En raison des travaux de la Maison du Patrimoine
les séances de Cinéma ne reprendront
qu'à compter de Décembre 2019